

Compte rendu de la rencontre FAIM DE JUSTICE POUR LA PALESTINE Strasbourg vendredi 18 avril 2025

Grève de la faim et jeûne solidaire pour la Justice en Palestine



Ce mouvement citoyen est une initiative totalement indépendante, apolitique, laïque, non violente, et n'a aucune idéologie de rejet. Il s'inscrit dans une dynamique de respect du droit et de l'éthique, contre une politique et une médiatisation partiales.

Son objectif vise à mobiliser un public absent dans les mobilisations actuelles en faveur des droits du peuple palestinien, et de faire pression, de manière pacifique mais très déterminée, sur les décideurs politiques qui, pour des raisons non recevables, ne respectent pas leurs engagements moraux ni leurs responsabilités morales.

Ce mouvement citoyen, intégrant 3 soignants témoins à Gaza, a été entamé, lundi 31 mars à Marseille, une grève de la faim (15 personnes, 11 encore en cours, dont 2 en itinérance) et un jeûne solidaire (95 personnes), soit 110 citoyens-nes dans plusieurs villes dont, Montpellier, Narbonne, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Rennes, le Mans, Tours Clermont Ferrand, Lyon, Grenoble, Genève, Lausanne, Besançon, et ce soir 18 avril 2025 à Strasbourg.

Quelle différence entre un gréviste de la faim et un jeûneur ?

Un gréviste de la faim ne s'alimente pas « pour une durée indéterminée »

Un jeûneur jeûne par intermittence

Objectifs

Ce mouvement, auquel participent notamment des soignants de retour de Gaza, exige des gouvernements nationaux et des instances européennes l'application du droit international et humanitaire, non respecté.

L'Ordonnance de la Cour Internationale de Justice, en écho avec l'ONU, l'OMS, l'UNICEF, l'UNESCO, a reconnu la situation d'apartheid, de colonisation illégale, de crimes de guerre et contre l'humanité. En janvier 2024, elle a estimé qu'il existait un risque plausible d'intention génocidaire.

Le 31 octobre 2024, lors d'une conférence de presse, la Rapporteuse Spéciale de l'ONU a qualifié les actions israéliennes à Gaza de génocide, mettant en garde contre l'éventualité que cette violence s'étende à d'autres populations palestiniennes sous domination israélienne. Nous appelons à l'application du droit international et humanitaire :

Il est réclamé

1- un cessez-le-feu immédiat et une entrée massive de l'aide humanitaire

2- l'arrêt de toute coopération militaire et économique avec Israël, notamment :

- *le partenariat avec Thalès et la participation au Salon du Bourget le 16 juin 2025*
- *le respect des articles 21 du Traité de l'union Européenne et article 2 de l'Accord d'Association UE- Israël*

3- l'arrestation des responsables personnes visées par les mandats internationaux de la Cour Pénale Internationale (CPI), et la nécessité de mise en place d'enquêtes indépendantes sur place

4- une solution politique respectueuse des droits et devoirs de chaque entité, dans le respect du droit à l'autodétermination

Toute personne, association, collectif, organisation souhaitant rejoindre la dynamique peut le faire, de manière totalement libre et volontaire :

- en participant à l'une des formes possibles de jeûne (en collectif, mobile de villes en villes, ou chez soi, seul ou avec d'autres),
- en organisant des actions de sensibilisation, en articulation avec notre groupe, lors des événements dans chaque ville étape en France, et en Europe.

Ce soir, à Strasbourg étaient parmi nous Pascal André (infectiologue et médecin urgentiste à Rodez dans l'Aveyron qui a effectué en février 2024 une mission de 15 jours à l'hôpital européen de Khan Younés, dans le sud de la bande de Gaza et est intervenu également en Cisjordanie), Leila Sihabi, Ghizlane, Maria, Amélia, Hervé, Thierry, Mustafa, ... accompagnés de BDS 68, de Monseigneur Stenger, évêque catholique, car l'église se doit de prendre la parole et qu'il y a aussi des chrétiens en Palestine. A noter la présence de Marie-Dominique Dreyssé, représentant Jeanne Barseghian, maire de Strasbourg.

Faim de justice pour la Palestine

Nous interrogeons le SILENCE ! celui des politiques, des religions, du monde du théâtre, des médias. Médias qui sont prompts à se jeter sur du sensationnel, lorsque les médecins reviennent de Gaza et qu'ils ont des horreurs à raconter, celles qui font le buzz et font grimper l'audience.

Mais ensuite silence ... ou alors la plupart des critiques à l'encontre du gouvernement de Benjamin Netanyahu, des exactions commises par l'armée israélienne sont tordues et dévoyées sous le prisme de l'antisémitisme.

Quant au gouvernement français, son silence est une honte ! En tant que signataire de la Convention sur le génocide de 1948, la France et l'UE ont l'obligation de tout mettre en œuvre pour appliquer la Convention de prévention et de répression du crime de génocide dans la bande de Gaza et ce conformément à l'ordonnance de la Cour Internationale de Justice en date du 20 mars 2024. Elles sont tenues d'agir immédiatement pour prévenir et stopper ce qui se passe à Gaza et en Cisjordanie au même titre qu'elles

doivent combattre l'apartheid et la colonisation, selon l'avis de la CIJ du 19 juillet 2024. Et concrètement ?
RIEN !

Nous jeûnons, mais nous nous nourrissons de rencontres, avec des médecins, des pasteurs, des rabbins, des imams, des prêtres, des maires et des députés engagés.



Pascal André souligne que son devoir de médecin est de soigner sans aucune discrimination, qu'il se doit de panser et de penser. Et qu'il se doit de rompre le silence, ce silence qui tue ! Non les Gazouis et les Palestiniens ne sont pas des animaux, ce sont des êtres humains comme vous et moi, dont il faut faire entendre et respecter les droits. Et s'il ne peut plus retourner à Gaza, il ne se taira pas !



Monseigneur Stenger a pris la défense du peuple palestinien. Il s'est rendu à Gaza il y a quelques temps et a été traumatisé par le traitement infligé à la population, Gaza prison à ciel ouvert. Tous les humains ont droit à la justice et les Palestiniens n'en bénéficient pas. « Je ne suis pas humain, si je n'offre pas cette justice ... Cela me fait mal de voir que l'Eglise catholique ne joue pas son rôle ... Evoquer la souffrance du Christ- en ces temps de Pâques - c'est aussi évoquer la souffrance de tous ceux qui ont souffert. Nous ne savons pas assez dire NON ! ». Le peuple juif est devenu une icône intouchable depuis les temps de la Shoah, l'église se sent obligée à un devoir de réparation.

Quant aux musulmans et au imams, souvent ils ne peuvent s'exprimer, qualifiés d'islamistes voire de terroristes.

Mais il est important de continuer à se faire entendre, de dénoncer les propos et attitudes susceptibles d'encourager l'apartheid, la colonisation ou l'intention génocidaire, en utilisant par exemple le site <https://stop-impunity.org/>

Pas de discours de haine ou de violence, mais un discours de PAIX qui dit stop à l'impunité. Ce sont les Palestiniens qui nous donnent des leçons de résistance, avec leur humour, leur solidarité, leurs poèmes.

Le jumelage avec Ramat Gan ? C'est un devoir d'y mettre un terme.

Par contre, il est important, même si cela apparaît difficile, de reconnaître les traumatismes des 2 côtés, celui des Palestiniens bien sûr, mais aussi celui des Israéliens à la suite du 7 octobre 2024.

Les Palestiniens suivent de près ce que nous faisons en France et ailleurs. Ils ont besoin de ce que nous faisons ici.

« On ne vous lâchera pas, jusqu'à l'application du droit international. Aujourd'hui on ne fait que du caritatif et de l'aide ponctuelle. Il faut oser, un peuple meurt de notre silence ! »

Le périple de **Faim de justice pour la Palestine** se poursuivra à Paris le 19,20,21 avril, Paris où ils seront reçus au Sénat, à Lille 22 et enfin à Bruxelles le 23 et 24.

NE RESTONS PAS SILENCIEUX !

CL

Pour contacter Faim de justice pour la Palestine

hungryforjusticeinpalestine@gmail.com

Instagram @hungryfojusticeinpalestine,

Le site <https://hungry-justice-palestine.org>

